Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2026_0189

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 29 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf septembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 22 septembre 2026.

Nombre de membres en exercice : 90 titulaires – 46 suppléants
Présents ce jour : 80 Procurations : 8

Étaient présents :
M. ADAM Pierre , Mme ALLAIN Sonia , M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , M. AUZOU Didier , Mme BENECH Laurence , Mme BERNABLE Nathalie , Mme BERTINOTTI Dominique , Mme PADERNO PRIGENT Aline (suppléante de M. BERTRAND Régis), Mme BOIRON Bénédicte , Mme CADIOU Gaby , M. CAMBIER Bernard , M. CAMUS Sylvain , M. CANÉVET Fabien , M. CARRIOU Henri-Cédric , Mme CLOAREC Anne-Laure , M. COCADIN Romuald , M. CORDESSE Alain , M. COURGIBET Pascal , Mme CRAVEC Sylvie , M. DELISLE Hervé , M. DUMONT Benoît , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme FERRIER Florence , Mme FOURNIS-BEYOU Aurore , M. GAUTIER Pierre-Louis , Mme GENÉTAY Stéphanie , Mme GOASDOUÉ Nadine , M. GRANGER Erwan , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , Mme GUILLOUX Laurence , Mme GÜNEY Lorène , Mme HARDY Anne , M. HENRY Serge , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JEZEQUEL Yves , M. GRALL Pierre (suppléant de Mme JOUAN Sandrine), M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , Mme KERRAIN Tréfina , M. LAHOUSSINE Alain , M. LATIMIER Hervé , M. LAYUS Michel , M. LE BEVER Gildas , Mme LE BOULANGER Danielle , M. LE BUHAN Erwan , Mme LE CALVEZ Joyselle , M. LE CREURER Éric , M. LE DAMANY Yves , M. LE FOLL Arnaud , Mme LE GOFFIC Blanche , Mme LE JANNOU Virginie , Mme LE MEST Nathalie , M. LE MORVAN Arnaud , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE QUÉMÉNER Laurent , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. LÉON Frédéric , M. LIRZIN Yvon , Mme MACÉ Annie , M. MARECHAL Guy , M. OFFRET Maurice , M. PENVEN Eddy , M. PERREAU Frédéric , M. PHILIPPE Joël , Mme PONTAILLER Catherine , M. RANNOU Laurent , Mme RICHARD-LE BRAS Isabelle , M. ROGARD Didier , M. SEUREAU Cédric , Mme SEVES-QUERRE Frédérique , M. TANGUY Jean-Pierre , M. THEBAULT Christophe , M. TOURNIER Vincent

Procurations :
Mme DRONIOU Marie-Louise à M. LAYUS Michel, M. EVEN Jean-Louis à Mme FERRIER Florence, M. FROGER Jérôme à Mme CLOAREC Anne-Laure, M. LAURENT Éric à M. EGAULT Gervais, Mme LOGNONÉ Jamila à M. CAMUS Sylvain, Mme MOLLE Anabelle à M. KERGOAT Yann, Mme NICOLAS Sonya à Mme GENÉTAY Stéphanie, M. ROBERT Éric à M. SEUREAU Cédric

Etaient absents excusés :
Mme BONNIEC Carole, M. LE BRIAND Gilbert

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

SDE22 - Rapport d'activité 2025

Exposé des motifs

Pour exercer ses compétences, Lannion-Trégor Communauté adhère au Syndicat Départemental d'Energies (SDE22), auquel elle a délégué l'exercice de certaines compétences :

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

- Réseaux d'électricité
- Réseaux de gaz naturel
- Eclairage public (investissement et maintenance)
- Réseaux de communication (enfouissement)
- IRVE (bornes de recharge de véhicules électriques)
- Groupements d'achats électricité et gaz naturel
- Maîtrise de la demande en énergie
- SIG (PCRS)

Au sein du SDE22, le Conseil syndical est chargé de délibérer, chaque année, sur toutes les questions intéressant son organisation, son fonctionnement et son activité, et notamment sur le rapport d'activité de l'année écoulée.

A cette fin, le Président du SDE22 élabore un rapport sur l'activité du SDE22, qui est soumis au Comité Syndical, puis transmis au Conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté.

VU Le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-39 et L. 5711-1 ;

VU L'arrêté du Préfet des Côtes d'Armor en date du 9 janvier 2026 portant modification des statuts du SDE 22 ;

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à LA MAJORITÉ
(Par 87 pour)
(Par 1 abstention)

DECIDE DE :

PRENDRE ACTE Du rapport d'activité du SDE22 pour l'année 2025 tel que joint à la présente.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : - 2 OCT. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : - 2 OCT. 2026
Notifiée le :

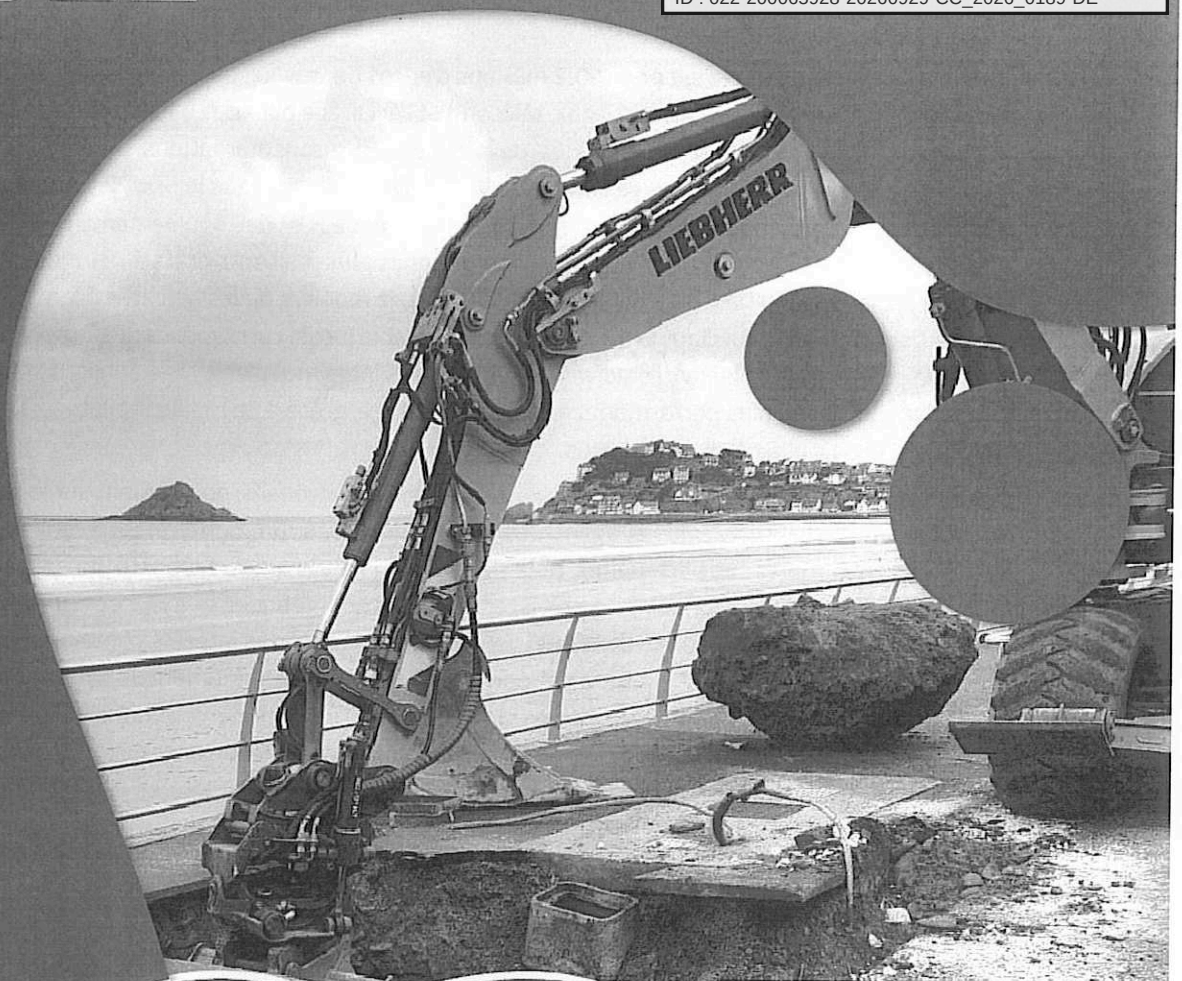
Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

sde22

territoire d'énergie



2025

Rapport d'activité

Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

Le mot du **Président**

En 2025, le Syndicat d'énergie a conduit pour 46,2 milliions d'euros de travaux dans ses domaines dits "historiques" que sont les infrastructures de réseau (électricité, gaz, télécom) et l'éclairage public. 4,6 millions d'euros supplémentaires sont allés en direction de la décarbonation des mobilités, de la maîtrise des consommations énergétiques ou de la production énergétique locale renouvelable. Au total, ce sont près de 51 millions d'euros que le SDE22 a mobilisés au profit des territoires costarmoricains. Il s'est agi de poursuivre dans l'adaptation des réseaux et des équipements énergétiques aux enjeux d'aujourd'hui et de demain : il nous faut des réseaux énergétiques plus résilients prêts à répondre à la demande d'énergie décarbonée pour l'éclairage, le chauffage ou le refroidissement, la mobilité ou les activités économiques industrielles, agricoles ou halieutiques. Ceci, tout en accueillant la production renouvelable locale correspondante, qu'elle soit électrique, biogazière ou sous forme de chaleur. Les collectivités doivent disposer d'équipements d'éclairage public, de bâtiments publics et de véhicules qui soient sobres et plus performants en matière d'usage, grâce à un meilleur pilotage. Les outils informatiques et de télécommunication nous y aident de plus en plus.

Nous vivons dans un monde de plus en plus incertain. Les crises se succèdent, notamment sur le plan énergétique. Au quotidien et sur le terrain, le SDE22, élus et agents, est aux côtés de ses communes et intercommunalités adhérentes, en lien avec ses partenaires, pour apporter un service expert robuste afin de permettre aux collectivités costarmoricaines de résister aux aléas énergétiques et à leurs conséquences financières et économiques. "Syndicat" veut dire "qui défend des intérêts communs" ou "qui porte assistance à un collectif". Dans la période que nous vivons actuellement, le Syndicat Départemental d'Énergie se doit d'être encore plus en aide aux communes et intercommunalités et de défendre leurs intérêts en matière énergétique, en les aidant à produire leurs énergies, à disposer de réseaux performants et à maîtriser leurs consommations énergétiques et les factures correspondantes.



Dominique **RAMARD**
Président du SDE22
Maire de Saint-Juvat

Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT 2
LES TEMPS FORTS DE 2025 3
LES TRAVAUX 7
TRANSITION ÉNERGETIQUE 11
LES CONCESSIONS 18
INFORMATIQUE ET CARTOGRAPHIE 19
FINANCES ET MOYENS HUMAINS 20
COMMUNICATION 23

Les chiffres clés de 2025

Budget

60 M€ de budget
28 M€ investis sur les réseaux électriques
2 775 opérations actives en 2025

Gouvernance

1 Président et **7** Vice-présidents
47 élus siègent au Comité Syndical
8 groupes de travail thématiques

La concession électrique

12 176 km de réseaux moyenne tension (HTA)
14 499 km de réseaux basse tension (BT)
15 708 transformateurs

Fonctionnement au 31/12/2025

95 agents au SDE22
8 salariés à la SEM Énergies 22
2 salariés à la SPLET'Armor*
61 hommes et **42** femmes
5 apprentis

*agents mis à disposition par le SDE22 pour une quotité de leur temps

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE



SDE22 et ALEC du Pays de Saint-Brieuc + Un partenariat renforcé

Depuis la création de l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc en 2010, le SDE22 est un partenaire important qui appuie le développement des activités de cette Agence Locale de l'Énergie et du Climat.

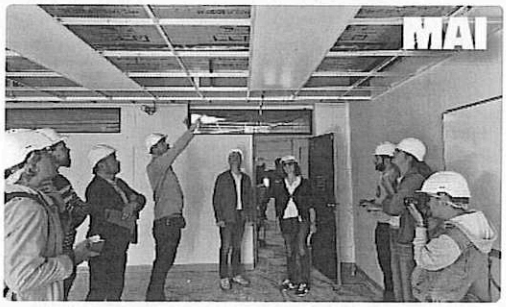
Avec les attentes croissantes des communes, ces deux acteurs se sont coordonnés afin d'apporter, en complémentarité, le meilleur service. Leurs échanges ont abouti à la signature d'une nouvelle convention, qui réaffirme la volonté commune d'encourager et soutenir la transition énergétique à l'échelle communale.



Trégastel + Effacement et modernisation des réseaux

Le SDE22, en partenariat avec la mairie de Trégastel, a réalisé un vaste chantier d'effacement des réseaux et de modernisation de l'éclairage public. 3 200 mètres linéaires (ml) de tranchées pour les réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public ont été réalisés ; 4 400 ml de fourreaux télécoms posés ; 72 poteaux et 3 700 ml de réseaux aériens retirés ; 68 points lumineux LED installés. Le montant global de l'opération était d'1,5 M€ TTC, avec un reste à charge pour la commune de 930 000 €. Le projet a été confié à Cegelec Lannion Infras, en coordination avec Eurovia et le bureau VRD de Lannion Trégor Communauté.

Louargat + Une école plus confortable et durable



L'école des Deux Ménés à Louargat a bénéficié d'une rénovation thermique ambitieuse grâce au programme ACTEE, qui soutient les collectivités dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti. 80 000 € d'aides ont ainsi été mobilisées pour Louargat. Valentin Picco, économe de flux au SDE22, a assuré un accompagnement technique tout au long du projet, depuis les audits énergétiques jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle, en partenariat avec la mairie. Les travaux ont consisté en une isolation en laine de bois et bardage bois, au remplacement du chauffage électrique par des pompes à chaleur, à l'installation d'un éclairage LED et à l'utilisation de matériaux biosourcés.

L'accompagnement du SDE22 est précieux pour les communes rurales, qui n'ont pas toujours les ressources pour piloter des projets de cette envergure. Au final, ce sont 75% d'économies d'énergie qui sont réalisées pour la maternelle et 66% pour le primaire, soit 15 000 € d'économies annuelles pour la collectivité.

ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique), est un programme CEE (Certificats d'Economie d'Énergie) porté par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies).



Loudéac Communauté Bretagne Centre + Le biométhane se déploie

Une journée dédiée au biométhane et à l'innovation énergétique a réuni les élus de Loudéac Communauté Bretagne Centre, le SDE22, GRDF et NaTran, au Vélodrome de Bretagne. Au programme : présentation de la filière biométhane, lancement des travaux du futur rebours de Loudéac et visite de l'unité de méthanisation LG Biogaz. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de bâtir un modèle énergétique plus sobre, plus local, plus résilient. La mise en place d'un réseau mutualisé en polyéthylène de NaTran et du premier rebours Transport-Transport de France illustrent cette ambition en garantissant une infrastructure adaptée aux besoins des producteurs et consommateurs.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

Le SDE22 soutient la commune de Guerlédan pour l'accueil de la 7ème étape du Tour de France



La 7ème étape du Tour de France 2025 est arrivée au sommet de la célèbre côte de Mûr-de-Bretagne le vendredi 11 juillet 2025. Le SDE22 a contribué à la réussite de cet événement grâce au financement et à la mise en place de deux groupes électrogènes, qui ont assuré l'alimentation électrique de la "zone vie" sur la fin d'étape. Ces deux groupes électrogènes de 100 KVA ont permis le branchement des camions qui assurent la logistique du Tour de France et notamment l'alimentation des cuisines. Avoir deux groupes électrogènes en redondance a permis de garantir la pleine disponibilité de l'alimentation en électricité pendant toute la durée de la manifestation.

Plestan ✦ Pionnière sur le gaz vert



De nouveaux panneaux ***Ville engagée gaz vert*** ont été dévoilés, en présence de Claudine Aillet, Maire de Plestan ; Éric Danet, Délégué Territorial GRDF et Dominique Ramard, Président du SDE22. Implantée sur la commune, l'unité de méthanisation Biogaz and Cow affiche une production locale de 7 GWh/an, qui couvre intégralement la consommation de gaz des habitants. Plestan a ainsi réduit son empreinte carbone de près de 1 300 tonnes de CO_2 par an. À l'échelle de Lamballe Terre et Mer, 26% de la consommation annuelle de gaz (185 GWh) est désormais couverte par du biométhane produit localement.



Lamballe Terre et Mer ✦ Un engagement pour la biodiversité

Lamballe Terre et Mer et le SDE22 ont signé la charte "Éclairage public et biodiversité". Objectif : repenser l'éclairage public pour qu'il soit plus vertueux et respectueux des milieux naturels et de la biodiversité nocturne. Cette charte vise à accompagner les communes dans leurs choix, proposer des actions concrètes : extinction nocturne, rénovation des équipements, innovation technologique... De nombreuses communes ont adopté des pratiques exemplaires : extinction estivale, horloges astronomiques, temporisateurs sur les équipements municipaux, réduction de puissance... Cette démarche s'inscrit dans une volonté commune : concilier les besoins humains et la préservation du vivant.

Corlay ✦ Les aménagements du centre-bourg inaugurés



Depuis 2020, le SDE22 a accompagné la commune de Corlay dans un vaste projet d'aménagement, en cohérence avec sa mission : moderniser les réseaux, favoriser la transition énergétique et améliorer le cadre de vie. Ont été réalisés dans le centre-bourg : l'effacement des réseaux électriques aériens, la rénovation complète de l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux d'infrastructures de communication électronique en coordination avec Mégalis, le déplacement de la borne de recharge pour véhicules électriques, l'ajout d'une borne pour le marché et la mise en lumière de l'église. En parallèle, Enedis a déplacé le poste de transformation électrique. Le chantier a été réalisé par Bouygues Énergies et Services sur 21 mois (mars 2023 à fin 2024) avec pour résultat un éclairage public plus sobre, intelligent et adapté aux usages, avec des commandes spécifiques pour les lieux publics.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

Achat d'électricité et de gaz + Les membres s'informent



Le SDE22 a réuni les membres de son groupement d'achat de gaz et d'électricité à la salle des fêtes de Ploeuc-L'Hermitage. Ils ont été informés des actualités autour des marchés de l'énergie, ainsi que des évolutions règlementaires. Lors de cette réunion, un avenant au marché d'électricité a été signé entre le SDE22 et Total Énergies, titulaire du lot 1 du marché d'électricité (2025-2026) et du lot unique de gaz (2026-2027).

Cet avenant offre davantage de souplesse pour l'entrée ou la sortie de nouveaux sites tout au long du contrat. Une évolution bénéfique pour les collectivités et établissements publics du département.



Les acteurs départementaux de la transition énergétique réunis

La Commission Consultative Départementale Paritaire de l'Énergie s'est réuni le 4 novembre 2025 dans les locaux du SDE22 pour une séance riche en échanges et en perspectives communes. Objectif : renforcer la coordination entre les EPCI, le SDE22, les agences locales de l'énergie, l'ADAC22 et les services de l'État autour des grands enjeux énergétiques et climatiques du territoire. Planification énergétique et coopération territoriale sont des axes forts de ce partenariat.

Le SDE22 fête ses médaillés



Trois agents du SDE22 ont reçu la médaille du travail et ont été mis à l'honneur pour leurs années d'engagement au sein de la fonction publique.

Médaille d'argent + 20 ans, pour Cécile Vacquier-Bigot, ingénieur principal, en poste au SDE22 depuis 2015 et Marc Gauffeny, ingénieur, en poste au SDE22 depuis 2022.

Médaille d'or + 35 ans, pour Maryse Menguy, ingénieur principal, en poste au SDE22 depuis 2019.



Solidarité internationale + Une mission solidaire au Bénin

Mickaël Chevance, chargé de mission photovoltaïque au SDE22, a participé à une mission "Café Lumière" au Togo aux côtés d'Électriciens sans frontières, en juin 2025.

Avec son binôme Michel Abela, il est intervenu dans 6 villages. "Café Lumière Togo", ce sont six centrales solaires autonomes d'environ 20 kW et 6 km de réseau basse tension pour alimenter les commerces, les meuniers, les artisans et les habitations.

La mission s'est poursuivie au Bénin au bord du lac Nokoué avec une seule ambition : apporter une solution énergétique durable et accessible aux communautés du lac.

Le projet "Café Lumière Trois Pays" est soutenu par le SDE22 dans le cadre de ses missions en faveur de la solidarité internationale.

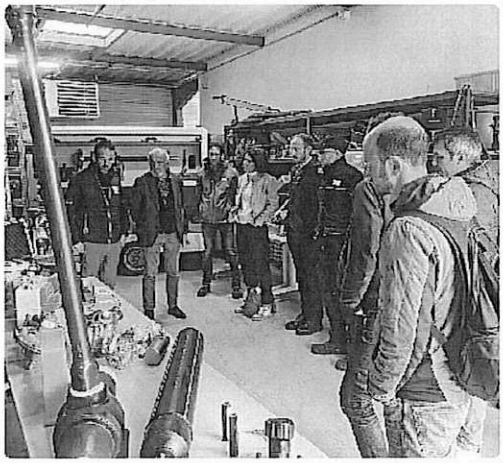
Mai + Le SDE22 remporte le Challenge des Mobilités !



Avec un total de 14 285 km parcourus, le SDE22 a remporté le 1er prix et un joli trophée dans la catégorie des structures de 51 à 100 personnes à l'occasion du Challenge des Mobilités, organisé chaque année par Saint-Brieuc Armor Agglomération. Les agents du SDE22 ont généré ce nombre important de kilomètres en vélo/bus, covoiturage et transport multimodal.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

Une journée d'études sur le gaz vert

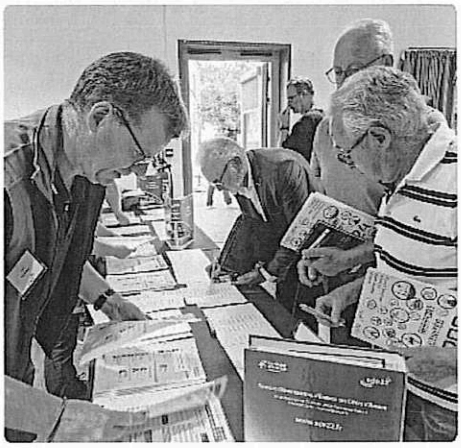


Le Pôle Énergie Bretagne et GRDF ont organisé une journée d'étude sur le gaz, ouverte aux intercommunalités bretonnes, dans les locaux du SDE22, à Saint-Brieuc. Les 4 Syndicats d'énergie bretons y participaient. Au programme : une matinée d'échange sur les enjeux de la transition énergétique et le verdissement du gaz, puis la visite de la station Gaz Naturel Véhicules (GNV) et du site de formation de GRDF à Saint-Brieuc pour découvrir, de manière pédagogique, le fonctionnement des réseaux gaziers.

Le biométhane, issu de la méthanisation agricole et territoriale, jouera un rôle clé dans la neutralité carbone d'ici 2050. En Bretagne, la production de gaz vert ne cesse de croître, avec une capacité installée de plus de 1 000 GWh en 2024 et 70 projets supplémentaires en étude. Ces projets, portés par les agriculteurs et collectivités, renforcent l'économie locale et l'autonomie énergétique.

Le TITOUR 2025 — Les réunions de Collèges

Les réunions d'information du SDE22 – le Titour - à destination des élus des communes se sont déroulées du 12 juin au 10 juillet 2025. Un focus a notamment été fait sur la révision des statuts du SDE22, qui sont entrés en vigueur depuis les élections municipales de 2026. Sur chaque territoire, une visite de chantier a permis de découvrir l'action du SDE22 sur le terrain.



+ ***Collège de Guingamp :*** les élus ont découvert le chantier d'éclairage public de la place du Vally à **Guingamp**, réalisé par l'entreprise Le Du.



+ ***Collège Centre-Bretagne :*** les élus ont visité les travaux d'éclairage public du futur lotissement de **Saint-Hervé**, réalisés par l'entreprise Sader.

+ ***Collège Centre-Ouest-Bretagne :*** visite d'un chantier d'effacement des réseaux à **Rostrenen**, avec l'entreprise Bouygues Énergies & Services.

+ ***Collège de Dinan :*** les élus ont arpenté les rues du centre historique de **Dinan** pour découvrir les travaux d'éclairage public réalisés par l'entreprise STE Armor.

+ ***Collège de Saint-Brieuc :*** visite d'un chantier de renforcement du réseau électrique basse tension dans le centre de **Quessoy**, réalisé par l'entreprise Bouygues Energies & Services, dans le cadre de la construction d'un commerce et de trois logements.

+ ***Collège Trégor-Goëlo :*** visite d'un chantier d'effacement des réseaux électriques basse tension, d'éclairage public et d'infrastructures de communication électronique dans le centre-bourg de **Ploulec'h** avec l'entreprise TPES.



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

Le SDE22 intervient sur un large éventail d'opérations contribuant à la performance, à la sécurisation et à la modernisation des infrastructures publiques du territoire.

Ses champs d'action couvrent la gestion et l'extension des réseaux de distribution publique d'électricité basse tension, l'entretien et la rénovation des réseaux d'éclairage public, le développement des réseaux de gaz, ainsi que la mise en place d'infrastructures de communications électroniques.

Ces interventions, réalisées en coordination avec les collectivités adhérentes et les partenaires techniques, participent directement à l'attractivité et à la transition énergétique du département.

Le marché travaux neufs

Le SDE22 réalise en moyenne 45 à 50 M€ d'investissement pour réaliser des travaux neufs sur les réseaux électriques, l'éclairage public, les infrastructures de communications électroniques et le gaz. Les prestations portent sur : la réalisation d'études et de montage des dossiers préalables ; les interventions de travaux sur le terrain ; les plans et documents de finalisation des opérations.

Pour mener ces interventions, le SDE22 missionne des entreprises de travaux à partir d'un accord cadre à bons de commande défini par le code de la commande publique. Ce marché a été renouvelé en 2025 dans le cadre d'un appel d'offres ouvert. Il est établi pour une durée d'1 an reconductible 3 fois.

A l'issue de cette procédure, 11 entreprises ont été retenues. Au-delà des aspects techniques et financiers, des critères environnementaux et organisationnels ont été définis pour limiter l'impact des interventions.

Les réseaux Répartition par Collège *(avant la réforme des statuts)*

2 775 opérations

42 016 576 € de travaux

Trégor Goëlo	
Effacements	*1 648 058 €*
Extensions	*895 422 €*
Renforcements	*5 660 602 €*
Éclairage public	*2 990 253 €*
Télécom	*804 795 €*
Gaz	*5 079 €*
TOTAL	*12 004 211 €*

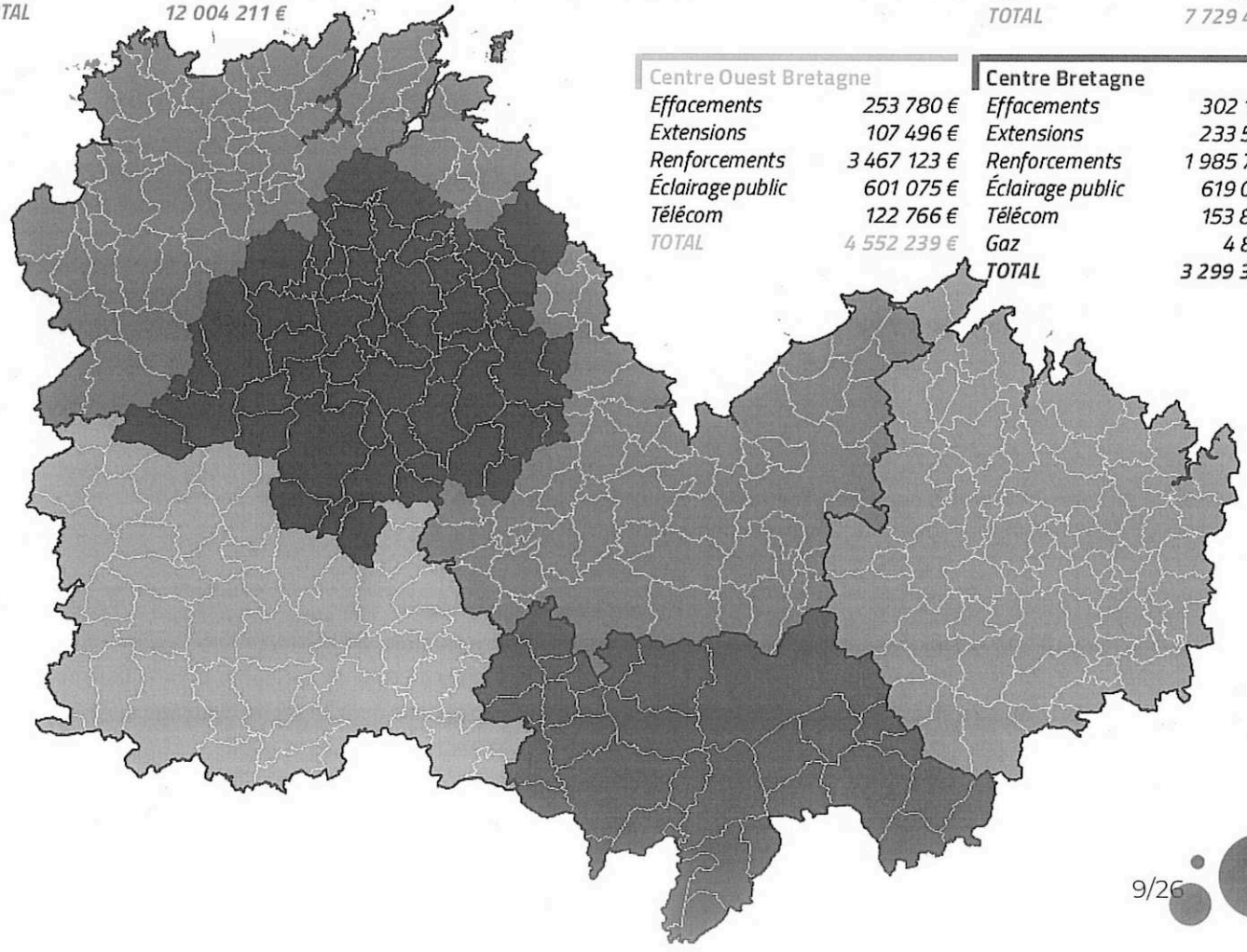
Guingamp	
Effacements	*567 497 €*
Extensions	*482 861 €*
Renforcements	*2 691 542 €*
Éclairage public	*1 203 290 €*
Télécom	*355 225 €*
TOTAL	***5 300 415 €***

Saint-Brieuc	
Effacements	*839 676 €*
Extensions	*584 587 €*
Renforcements	*3 097 284 €*
Éclairage public	*4 223 616 €*
Télécom	*385 758 €*
TOTAL	*9 130 920 €*

Dinan	
Effacements	*860 819 €*
Extensions	*1 154 485 €*
Renforcements	*3 507 646 €*
Éclairage public	*1 793 146 €*
Télécom	*417 293 €*
Gaz	*6 094 €*
TOTAL	*7 729 482 €*

Centre Ouest Bretagne	
Effacements	*253 780 €*
Extensions	*107 496 €*
Renforcements	*3 467 123 €*
Éclairage public	*601 075 €*
Télécom	*122 766 €*
TOTAL	*4 552 239 €*

Centre Bretagne	
Effacements	*302 167 €*
Extensions	*233 556 €*
Renforcements	*1 985 743 €*
Éclairage public	*619 049 €*
Télécom	*153 895 €*
Gaz	*4 897 €*
TOTAL	***3 299 308 €***



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

Les réseaux électriques

La majorité des opérations engagées sur les réseaux de distribution publique d'électricité découle des programmations internes du SDE22, de sorte que le volume d'interventions demeure globalement stable.

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité des actions engagées pour consolider les réseaux électriques à la suite de la tempête Ciarán, avec la poursuite du plan de résilience visant à renforcer leur résistance face aux événements climatiques (5 M€).

Dans la continuité des actions menées en coordination avec Enedis, le SDE22 a poursuivi son investissement sur le réseau basse tension en ciblant particulièrement les réseaux fragiles en fils nus et en zones boisées ou inaccessibles.

En ce sens, au titre de l'année 2025, le SDE22 s'est vu attribuer des financement du FACÉ - financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale - pour la sécurisation, les renforcements, les effacements (en partie) et les extensions (en partie) des réseaux à hauteur de 19 M€. A cela s'ajoutent les financements exceptionnels liés à la tempête Ciarán : 4 M€.

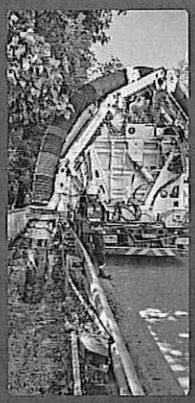
Du sable dunaire dans les tranchées

Cegelec Infras Lannion a réalisé des travaux de sécurisation et d'enfouissement des réseaux pour le compte du SDE22 sur les communes de Rospez, Lanmérin et Coatréven.

L'entreprise a utilisé du sable dunaire - provenant de Perros-Guirec - en remplacement du sable extrait des carrières pour l'enrobage des conduites au fond des tranchées.

Cette démarche de valorisation de ce matériau s'inscrit dans une démarche environnementale plus globale correspondant aux valeurs portées par le SDE22.





A Rostrenen, un chantier d'effacement de réseaux emblématique

A Rostrenen, des travaux d'effacement de réseaux ont mobilisé les compétences historiques du SDE22 : électricité, éclairage public et infrastructures de communications électroniques, rue Marcel Sanguy.

En quelques chiffres : 1,6 km de réseaux neufs posés ; 106 branchements transférés en souterrain ; 54 lanternes LED et 4,4 km de fourreaux télécom installés. En plus d'améliorer l'esthétisme de la rue, cet effacement permet de renforcer la résilience des installations face aux aléas climatiques.

Ce chantier d'ampleur a été confié à Bouygues Energies & Services, qui a mobilisé une équipe expérimentée. Une aspiratrice-excavatrice a été mobilisée, elle permet un terrassement en technique douce, particulièrement adapté à la proximité des réseaux sensibles (électricité, gaz).

Pléneuf-Val-André poursuit la rénovation de ses réseaux

La commune de Pléneuf-Val-André a mené une vaste opération de modernisation de son réseau de distribution électrique et de son parc d'éclairage public aux côtés du SDE22.



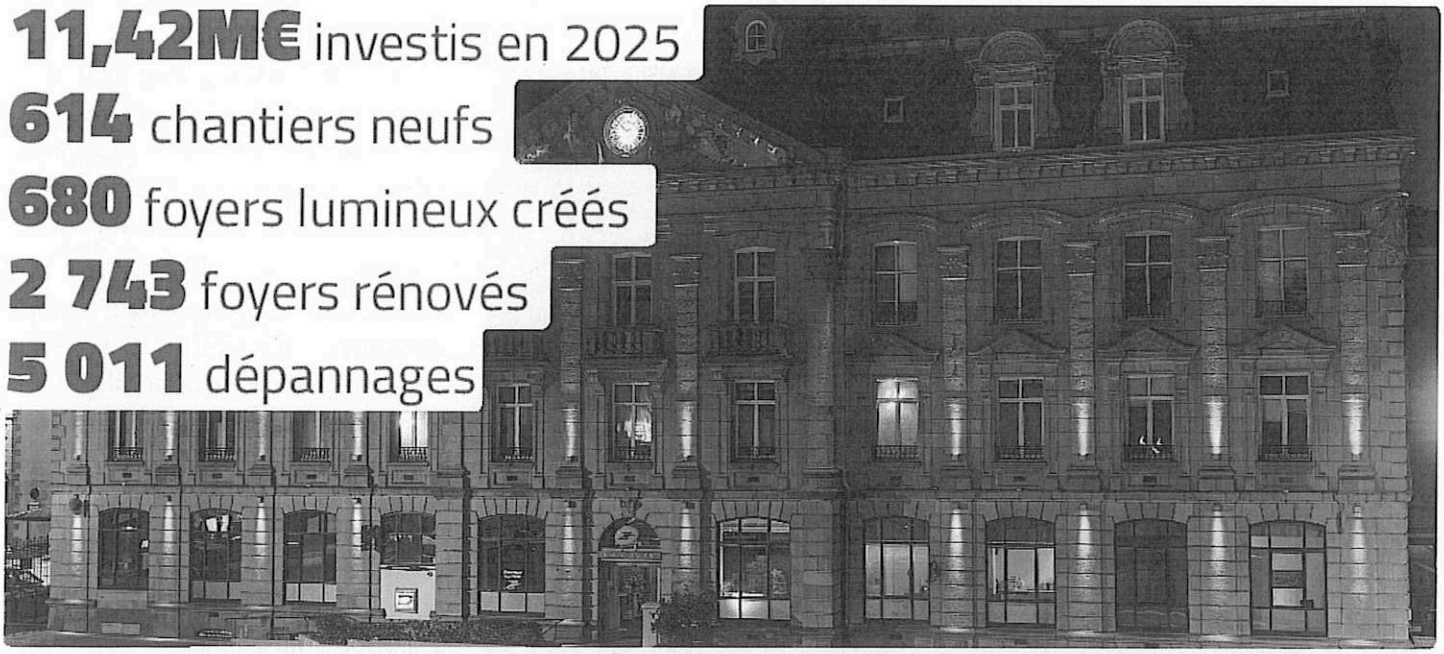
Les travaux réalisés par l'entreprise Allez ont consisté au remplacement des luminaires sur la digue du Val André, l'effacement du réseau électrique basse tension et télécom dans deux rues, la rénovation de lanternes de plus de 35 ans dans le cadre des Fonds verts, la sécurisation de l'éclairage de l'école de voile de la Guette, le remplacement de lanternes d'éclairage public dans le secteur du port de Dahouët, ainsi que des aménagements de l'éclairage public sur un giratoire.

L'objectif est de sécuriser l'espace public, moderniser les équipements et réduire la consommation énergétique, pour une commune plus durable et agréable à vivre.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

L'éclairage public

11,42M€ investis en 2025
614 chantiers neufs
680 foyers lumineux créés
2 743 foyers rénovés
5 011 dépannages



L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue, dans la continuité des investissements réalisés en 2024. Les travaux de rénovation des installations d'éclairage public ont contribué à améliorer le parc sur les Côtes d'Armor, notamment avec l'aide du Fonds Vert de l'État.

35 300 DT/DICT* sur l'éclairage public traitées en 2025

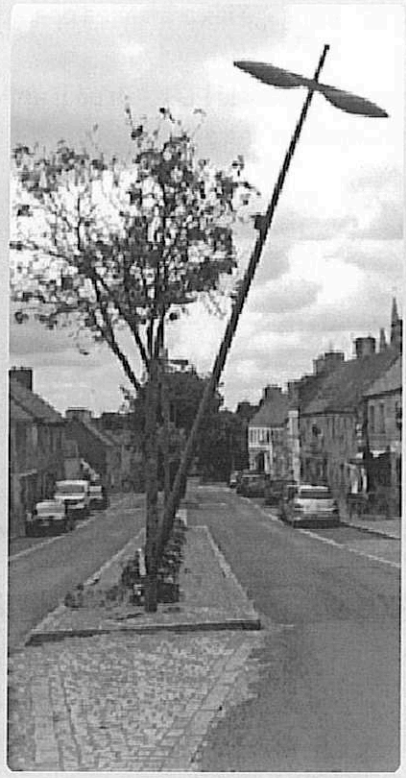
** Déclarations de Travaux/Déclarations d'Intention de Commencement des Travaux*

Les sinistres

En 2025, un vol de câble en cuivre est à déplorer sur la commune de Ploufragan. Le montant du préjudice s'élève à la somme de 8 220 € HT.

Dans le cadre de la gestion et du suivi des dommages causés aux installations d'éclairage suite à des vols, dégradations ou accidents, le SDE22 a géré en 2025 :

- *73 dossiers dont l'auteur des faits a été identifié.*
- *62 dossiers pris en charge par les assurances des tiers.*
- *11 dossiers traités en direct : le montant des travaux à réaliser a été pris en charge par l'auteur des faits.*





Quand le sport se joue en soirée, le SDE22 éclaire le terrain !

Le SDE22 a mis son expertise au service de la Ville de Saint-Brieuc pour l'éclairage du nouveau stade Kergroas, grâce à un dispositif moderne et performant.

L'éclairage des stades fait pleinement partie des compétences du SDE22, en complément de ses missions historiques.

Une illustration concrète de notre rôle : accompagner les communes dans leurs projets structurants. En tant que maître d'ouvrage, le SDE22 a également contribué au financement.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

L'éclairage public

A Saint-Brieuc, la place de la Résistance s'illumine



En août, les façades du Petit Théâtre de la Passerelle et de la Poste ont été mises en valeur par la lumière dévoilant ainsi des détails architecturaux de deux bâtiments emblématiques de la place de la Résistance, à Saint-Brieuc.

Le SDE22, en tant que maître d'ouvrage, a engagé pour 126 000 € TTC de travaux, avec une participation de la Ville de Saint-Brieuc à hauteur de 93 000 €. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Bouygues Énergies & Services. Trois mâts (avec chacun trois projecteurs) d'une hauteur de 8 mètres ont également été installés et complètent l'éclairage de la place de la Résistance.

Coût : 88 000 € TTC avec une participation de la Ville de 62 000 €.

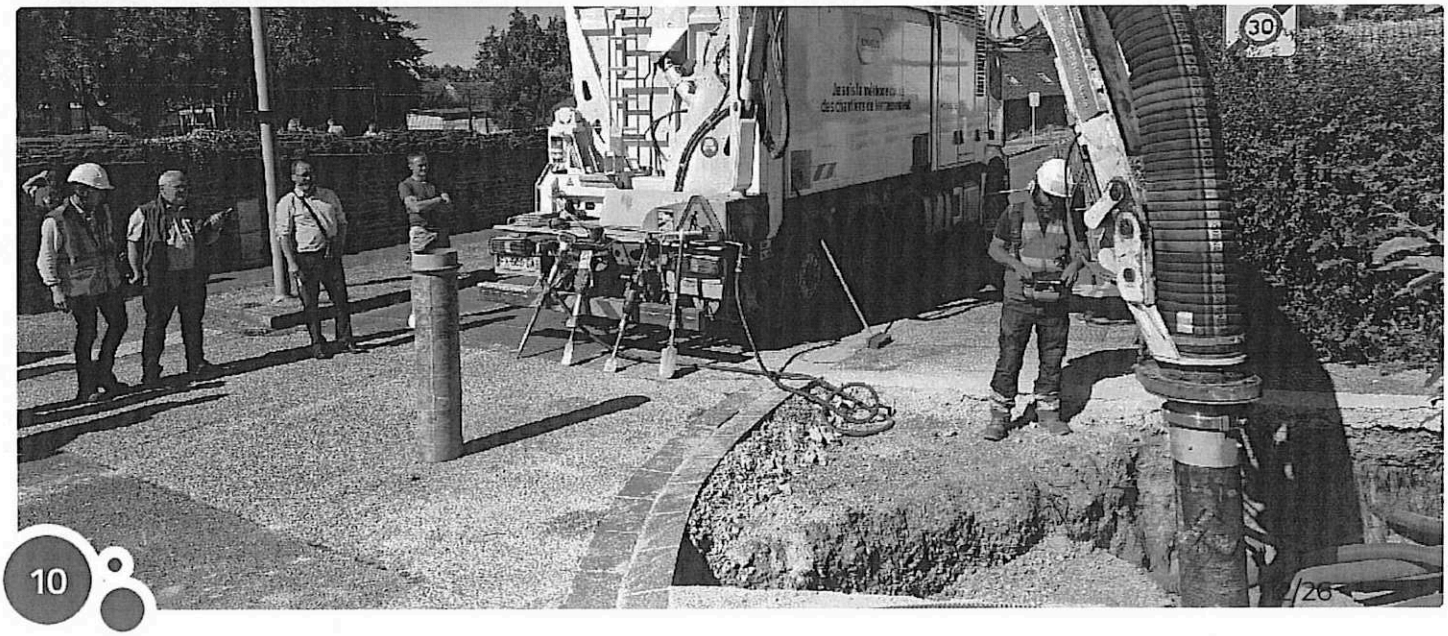
Les ICE Infrastructures de Communications Électroniques

136 opérations de travaux en 2025

Le SDE22 est intervenu en extension (46 opérations), renforcement (20 opérations) et effacement (70 opérations).

Suite à la convention dite "Pintat" signée en 2023, le SDE22 a engagé les premières opérations pour lesquelles il reste propriétaire des infrastructures.

Concernant la fibre optique, un protocole a été signé entre Mégalis et le PEBreizh pour anticiper la coordination des effacements. Une convention départementale a été déclinée et doit être prochainement signée.



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

Le groupement d'achat la gestion de l'énergie

14 730 points de livraison
420 adhérents pour l'électricité
129 adhérents pour le gaz
470 utilisateurs actifs sur la plateforme de suivis des consommations
1 048 ordres de service traités



Les ordres de service avec Geoss

Afin de pouvoir procéder aux entrées, sorties et modifications de points de livraison d'énergie pour les membres du groupement d'achat porté par le SDE22, le module GEOSS (pour Gestion Externalisée des Ordres de Service pour savee) est disponible depuis février 2024. C'est le principal point d'accès pour les marchés du groupement d'achat d'énergie. Sa fréquentation a augmenté depuis 2024 : 349 comptes actifs et 1048 ordes de service (OS) créés.

4 sessions de formation à l'utilisation de savee (outil de suivi des consommations) et de Geoss ont été réalisées au cours de l'année ; 86 membres les ont suivies.

Le module d'optimisation des puissances souscrites de savee

Ce module permet de réduire le montant de la partie acheminement de l'abonnement électrique en définissant au plus juste la puissance à souscrire.

En septembre 2025, 85 personnes ont suivi la présentation de cette fonctionnalité.

La modification des puissances sur 11 sites a permis d'économiser un peu plus de 60 000 €.

Étude d'opportunité sur le déploiement d'un réseau LoRa

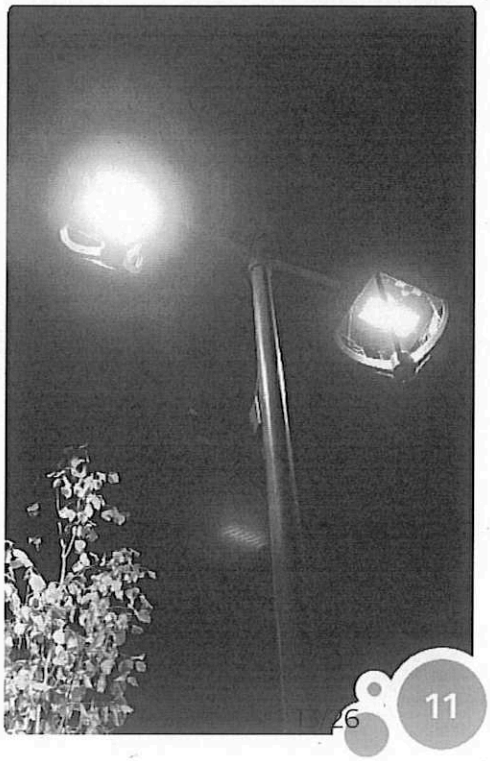
Au sein du consortium "City Orchestra, les données au service de la transition écologique", lauréat de l'appel à projet "Territoires connectés et durables", porté par Rennes Métropole, le SDE22 est partenaire et associé au cas d'usage de l'efficacité énergétique des équipements et bâtiments publics.

En lien avec ce cas d'usage, le SDE22 a mené avec le cabinet RISOM une étude sur l'intérêt et les limites de la mise en place d'un réseau LoRa d'initiative publique à destination des usages "Internet des objets" d'un syndicat départemental d'énergie et de ses adhérents.

Après un diagnostic du territoire incluant des échanges avec la grande majorité des collectivités, les aspects techniques, économiques et juridiques ont été étudiés.

Le rendu final de cette étude et plusieurs scénarios de déploiement ont été présentés lors du dernier Comité Syndical de l'année.

Avant de lancer un déploiement à grande échelle, une expérimentation sur les cas d'usage bâtiment et éclairage public, en collaboration avec Guingamp Paimpol Agglomération, a été validée.



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

Un marché de fourniture de granulés de bois en 2026

Suite à une sollicitation d'un membre du groupement d'achat et fort de son expertise technique et juridique en matière d'achat d'énergie, le SDE22 a initié la création d'un groupement pour l'achat de granulés de bois pour des chaufferies communales ou portées par des structures publiques. Ce nouveau groupement de commandes a pour objectifs de mutualiser les besoins afin d'obtenir des offres de fourniture compétitives, de faciliter et sécuriser la procédure d'achat correspondante et de contribuer à la pérennité de la filière en garantissant des volumes et conditions d'achats stables sur plusieurs années.

N'étant pas acheteur lui-même, le SDE22 ne pouvait pas être le coordonnateur d'un tel groupement, c'est donc la ville de Ploufragan qui s'est portée volontaire. Grâce à l'appui technique du SDE22, une première consultation devrait être lancée en 2026.



Rapport du Lot Haute Valeur Environnementale "HVE"

Volterres, titulaire du lot Haute Valeur Environnementale du marché d'électricité pour 2025 et 2026, a annoncé la couverture de 69% des consommations des membres de ce lot "en temps réel" (pas de temps de 30 minutes) par ses propres actifs de production ou par des contrats en direct avec des producteurs d'énergie français.

Les 69% d'énergie renouvelable se répartissent de la manière suivante : 54,9% sont issus de parcs éoliens (majoritairement situés dans le Finistère et le Morbihan) et 13,9% viennent de parcs solaires photovoltaïques (le principal étant situé à Gaël en Ille-et-Vilaine). Le complément des 30,6% provient directement des marchés d'électricité soit le mix français.

Ces consommations certifiées ont donc permis au cours de cette année de contrat une réduction des émissions de CO_2 de plus de 23 tonnes par rapport au mix énergétique classique français.

Une première dans le Grand Ouest

Le SDE22 est le 1er syndicat d'énergie à avoir accompagné une collectivité, la commune de Plaintel, à préempter (c'est-à-dire à obtenir à titre gratuit) les garanties d'origine (GO) de biogaz produites sur son territoire. Grâce à cette récente disposition du code de l'énergie, la commune peut ainsi verdir la consommation d'énergie de son patrimoine et soutenir la production locale de biométhane.

Le SDE22 pourrait envisager de développer ce service d'accompagnement à d'autres collectivités éligibles. Cette procédure nécessite l'ouverture d'un compte sur la plateforme d'enchère EEX (qui gère le registre des garanties d'origine) et de déclarer trimestriellement les quantités de GO à préempter (correspondant aux consommations de la commune).

Engagement d'une dynamique sur les enjeux d'approvisionnement en énergie renouvelable

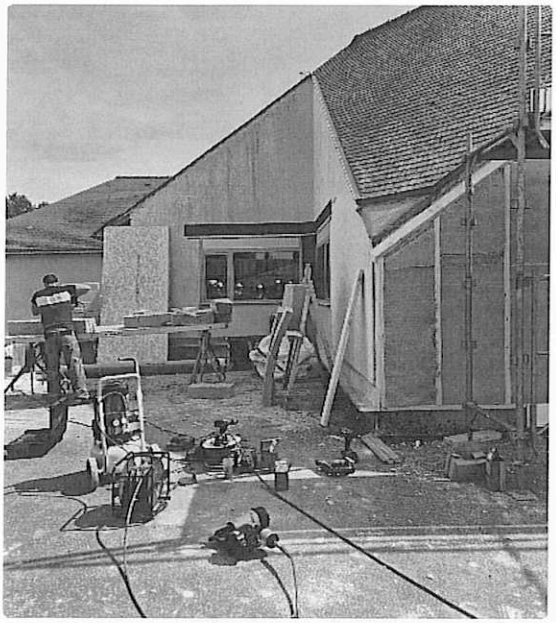
Le SDE22 a engagé une réflexion avec les principaux membres du groupement d'achat sur les nouvelles possibilités ouvertes par la loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables) pour verdir son approvisionnement en électricité.

Les objectifs : se couvrir face à la volatilité des prix sur les marchés de l'électricité et du gaz notamment via la sécurisation d'un prix d'approvisionnement et soutenir le développement des énergies renouvelables pour répondre aux engagements en matière de décarbonation.



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

Le patrimoine bâti



Poursuite du déploiement du programme ACTEE pour accompagner la rénovation du patrimoine communal

En 2025, le SDE22 poursuit ses actions en faveur de la rénovation énergétique du patrimoine tout en continuant de déployer les actions liées au programme ACTEE dont il est multi lauréat. Une soixantaine d'audits ont ainsi été réalisés sur notre territoire via les fonds CHENE 4.

Depuis maintenant 5 ans, le SDE22 a permis de redistribuer près de 500 000 € de crédits ACTEE sur le département pour ces audits énergétiques, qui sont un préalable au passage à l'acte. Le SDE22 a quant à lui participé à hauteur de 60 000 € en complément de ces crédits pour accompagner les communes dans leurs démarches.

En parallèle, le SDE22 poursuit sa dynamique d'accompagnement auprès des collectivités qui souhaitent se lancer dans un projet de rénovation performant. L'année 2025 marque aussi la livraison des premiers projets de rénovation accompagnés par l'équipe "patrimoine bâti" du SDE22.

En 2025

- La candidature à la saison 5 de CHENE est retenue : à la clé, des financements d'ingénierie pour 5 communes dans des phases d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre
- Une candidature à la saison 6 de CHENE déposée en fin d'année
- Arrivée d'un agent sur un poste de chargé de mission rénovation énergétique pour renforcer l'offre d'ingénierie aux communes dans le domaine.

Relations partenariales

Le SDE22 est engagé dans le réseau de l'ingénierie afin d'intervenir en complémentarité avec les autres services tels que le réseau des agences locales de l'énergie et du climat ou encore de l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC22). Des réunions de revue de projets et des échanges autour de la complémentarité des services sont régulièrement organisés dans le but de consolider l'offre de service aux communes. Un forum de l'ingénierie départementale est en préparation pour 2026.

Le SDE22 participe aussi à la Communauté des Animateurs de Réseaux Tertiaire Énergie (CARTE) qui regroupe les réseaux de conseillers en énergie partagés (CEP), les économes de flux ACTEE, les conseillers en transition écologique et énergétique en santé et les économes de flux en université.

Campagne de mesure de qualité de l'air sur les bâtiments scolaires

Depuis 2022 et grâce au financement du programme ACTEE porté par la FNCCR, le SDE22 dispose de capteurs de température/hygrométrie et de capteurs CO_2 qui sont mis à disposition gratuitement pour les communes ayant bénéficié d'un audit énergétique sur un bâtiment scolaire et qui souhaitent mener une action de sensibilisation auprès des élèves et plus globalement de toutes les personnes intervenant dans les écoles.

La campagne de mesures de qualité d'air intérieur (QAI) proposée par le SDE22, est un outil pédagogique et ne remplace pas l'obligation réglementaire d'évaluation annuelle "mesure à lecture directe de la concentration en dioxyde de carbone (CO_2)".

En 2025, 11 communes ont bénéficié de ce service.



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

La mobilité **électrique**

228 bornes en service

Ouest Charge

67 660 recharges

9 341 629 km parcourus

934 tonnes équivalent CO_2 non rejetées



La borne de charge de Saint-Donan a été mise en service en février.

Le SDE22 a poursuivi, avec l'appui des communes concernées, l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques en 2025.

21 bornes ont ainsi été mises en service à :

- Trélivan
- Hénon
- Bégard
- Corlay
- Guingamp (2 bornes)
- Kergrist-Moëlou
- Lannion (3 bornes dont 1 superchargeur)
- Plaintel
- Plédran (2 bornes)
- Plestin-les-Grèves
- Pordic (2 bornes)
- Quévert (2 dont 1 superchargeur)
- Saint Donan
- Saint-Quay-Portrieux (2 bornes)

AU TOP !

Le top 3 des bornes de recharge pour véhicules électriques les plus utilisées en Côtes d'Armor en 2025

1 ⏩ Dinan, place Duguesclin : 1 649 recharges

2 ⏩ Saint-Brieuc, rue des Promenades : 1 658 recharges

3 ⏩ Perros-Guirec, place de l'Hôtel de Ville : 1 556 recharges

Pour connaître le tarif des bornes de charge en Côtes d'Armor, rendez-vous sur :

www.sde22.fr/bornes-de-charge-pour-vehicules



En octobre, le SDE22 a inauguré les bornes de recharge pour véhicules électriques sur le site de la station mutli-énergies de Lannion.

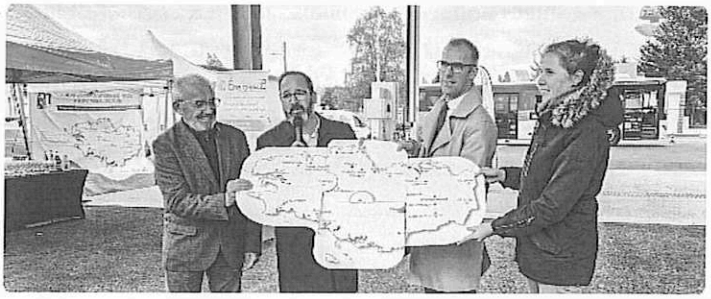
La station propose **2 chargeurs** et totalise **5 points de charge** :

- 1 borne ultra-rapide de 184 kW (2 points de charge)
- 1 borne accélérée de 47 kW (3 points de charge)

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

La mobilité bioGNV





Bretagne Mobilité GNV (BMGNV), filiale de la SEM Énergies 22 a inauguré en octobre 2025, Espace de Broglie à Lannion, une nouvelle station Gaz Naturel Véhicules. Cette station distribue du BioGNC/GNC, un carburant propre, performant et produit localement à partir du biogaz issu de la méthanisation agricole bretonne. Quatre pistes de distribution rapides sont accessibles 7j/7 et 24h/24.

En conjuguant gaz vert, électricité et innovation, la SEM Énergies 22 et BMGNV participent activement à la décarbonation des mobilités et au développement d'un modèle énergétique breton circulaire.





ZOOM

Le SDE22 agit aussi en faveur de la décarbonation de sa flotte de véhicules.

Sur 34 véhicules en service dans le parc :

- 9 électriques,
- 2 hybrides rechargeables
- 20 au bioGNV (Gaz Naturel Véhicules)

(chiffres arrêtés au 22/04/2026)

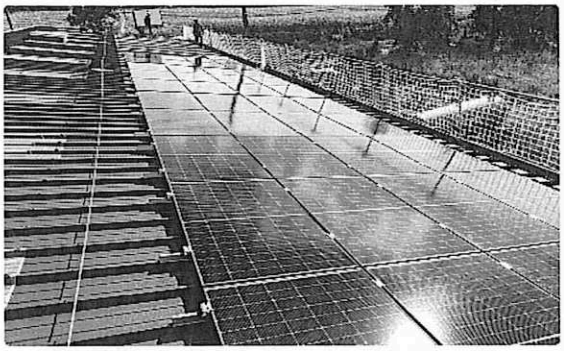
Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

La production d'énergie photovoltaïque

Le SDE22, avec l'appui de ses filiales la SPLET'Armor et la SEM Énergies 22, a développé un pôle d'expertise photovoltaïque pour accompagner les collectivités dans l'étude, la réalisation et l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques (en toiture ou sur ombrières de parking). Le SDE22 apporte une réponse à tout type de projet photovoltaïque et accompagne les collectivités dans chaque étape du projet (études, financement, accompagnement à la réalisation, suivi d'exploitation).

En 2025, 37 projets ont ainsi été étudiés, 12 sont passés en phase réalisation et 6 centrales ont fait l'objet d'opérations de maintenance curative.

Bourbriac et Saint-Nicolas-du-Pélem + Des panneaux photovoltaïques sur deux centres des routes



La SPLET'Armor (Société Publique Locale Énergies et Territoires d'Armor) intervient auprès des collectivités publiques actionnaires pour accompagner les études et la réalisation de projets photovoltaïques.

En 2025, des travaux de pose de panneaux photovoltaïques en toiture ont été menés sur les Centres d'Exploitation des Routes (CER) de Saint-Nicolas-du-Pélem et Bourbriac.

Des interventions de maintenance se sont déroulées sur plusieurs équipements propriétés du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Création de l'association Part'EnR 22

Créée à l'initiative du SDE22, de la SEM Energies 22 et de la SPLET'Armor, son objectif est d'assurer le rôle de Personne Morale Organisatrice (PMO) dans différentes boucles d'autoconsommations collectives ouvertes. Elle favorise ainsi le développement de la production d'électricité renouvelable en la valorisant localement.

Le statut associatif de cette PMO permet à différents producteurs et consommateurs locaux, qu'ils soient acteurs publics ou privés, d'avoir recours à ses services.

UNIÓN EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européen de développement régional

ACCELERE : un projet ambitieux pour l'autoconsommation collective en Bretagne

Le PEBreizh (Pôle Énergie Bretagne) et ses membres - dont le SDE22 - ont mis en œuvre le programme ACCELERE (Autoconsommation Collective des Collectivités et Énergies Renouvelables). L'objectif : encourager le développement de l'autoconsommation collective (ACC) pour les collectivités bretonnes en leur offrant un accompagnement sur mesure, des outils partagés et un espace d'échange d'expériences. Dans un contexte de forte aspiration à la mise en place de circuits courts de l'énergie, les opérations d'ACC permettent aux collectivités de maîtriser leurs factures, de réduire leur dépendance aux fluctuations du marché et de contribuer activement à la transition énergétique du territoire. Ce projet est cofinancé par l'Union européenne via le fonds FEDER opéré par la Région Bretagne pour un montant de 497 425 €.

Participation au programme Les Générateurs

Les agents du SDE22 accompagnent les collectivités et peuvent intervenir en conseil ou pour réaliser des études de faisabilité.

Des démarches partenariales ont aussi été entretenues :

- Revue de territoire avec la DDTM22
- Revues de projets et de méthodes avec les ALEC (poursuite des échanges avec les conseillers en énergie partagés pour coordonner les missions réalisées par chacun)
- Echange avec un commissaire enquêteur
- Participation à l'élaboration de documents cadre de la chambre d'agriculture des Côtes d'Armor concernant le photovoltaïque agricompatible
- Participation à la feuille de route régionale Heol Breizh
- Contributions aux travaux du réseau AMORCE sur les obligations de solarisation

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

Châtelaudren-Plouagat + Des ombrières de parking inaugurées

La commune de Châtelaudren-Plouagat et la SEM Énergies 22 ont inauguré les ombrières photovoltaïques sur le parking de la salle omnisports, en novembre. La collectivité renforce ainsi son engagement pour une énergie plus durable.

Cette centrale d'une puissance de 216,63 kWc compte 498 panneaux photovoltaïques pour une production annuelle équivalente à la consommation de 32 foyers (hors chauffage).

Au-delà de la production d'électricité renouvelable, ces ombrières offrent également un confort aux usagers : protection contre les intempéries, zones d'ombre en été et valorisation intelligente d'un espace existant, sans artificialisation supplémentaire des sols.





Lannion + 228 panneaux photovoltaïques à Park Nevez

La SEM Énergies 22 a inauguré les ombrières photovoltaïques sur le parking de la Maison des Sports de Park Nevez à Lannion, en avril 2025. Confié à l'entreprise Quénéa de Carhaix, ce chantier a été mené à bien en deux mois.

La centrale de Park Nevez compte 228 panneaux solaires, générant une puissance installée de 99,18 kW crête, et permettant une production annuelle estimée à 100 MWh, soit l'équivalent de la consommation de 32 foyers (hors chauffage). L'électricité produite est injectée directement dans le réseau, contribuant à un avenir énergétique durable. Coût total de l'installation : 179 745 € HT, financé intégralement par la SEM Énergies 22.

Hôpital de Saint-Brieuc + 9 300 m² d'ombrières photovoltaïques à l'horizon 2027

Le centre hospitalier de Saint-Brieuc porte un projet d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation, en collaboration avec la SEM Énergies 22, en tant que co-investisseur. Cette synergie entre acteurs publics et privés illustre l'engagement collectif en faveur de la transition énergétique dans les Côtes d'Armor.

C'est le producteur indépendant d'énergies renouvelables CVE, qui a été choisi pour mener à bien ce projet. Sur une surface totale de 9 300 m², soit l'équivalent de 525 places de parking, 1,9 MWc d'ombrières photovoltaïques seront installées au centre hospitalier. Cette future installation permettra à l'hôpital de couvrir 15% de la consommation annuelle du site en électricité verte locale et durable. Sa mise en service est prévue au début 2027.

"Ce partenariat entre l'hôpital de Saint-Brieuc, CVE et la SEM Énergies 22 montre bien l'intérêt de fédérer les énergies pour que chacun à son niveau contribue à la sécurisation énergétique des territoires", analyse Dominique Ramard, président de la SEM Énergies 22.



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

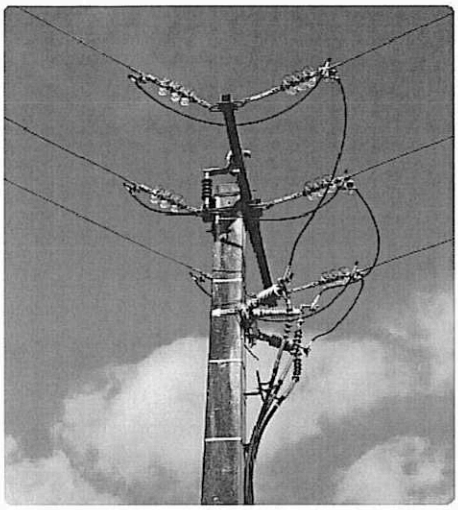
Lancement de l'audit Enedis sur les élagages



Comme chaque année les AODE (autorités organisatrices de la distribution d'énergie) bretonnes lancent un audit de contrôle des activités d'Enedis concernant une thématique spécifique. Après l'audit sur les raccordements électriques réalisé en 2024, les AODE du PEBreizh sont assistées par le cabinet AEC dans le cadre du nouvel audit lancé début novembre 2025 concernant les "conditions de maintenance du réseau public de distribution d'électricité (RPD) face à la végétation".

Les conclusions de cet audit seront publiées dans le courant de l'année 2026.

Contrôle du Plan Pluriannuel d'Investissement d'électricité (PPI)



Le compte rendu d'activités de concession électrique 2024 (CRAC) fait apparaître l'avancement du plan pluriannuel d'investissement 2023-2026 qui figure dans le contrat de concession signé en décembre 2022.

Le SDE22 a contrôlé les réalisations techniques et les engagements financiers d'Enedis au titre de l'année 2024. L'analyse des données fournies par ce concessionnaire met en évidence une durée moyenne de coupure en 2024 par usager en basse tension (BT) qui s'établit à 141,4 minutes, un niveau particulièrement élevé au regard des années précédentes (hors année 2023 exceptionnelle du fait de la tempête Ciarán sur le territoire). Cette dégradation s'explique par l'impact des incidents à la fois sur les réseaux BT et HTA (moyenne tension).

Un suivi régulier des durées moyennes de coupure, de leurs sièges et causes, des taux d'incidents et des tronçons sensibles aux aléas climatiques reste nécessaire.

Négociation du contrat de concession gaz

La négociation du nouveau contrat de concession gaz a fait l'objet de nombreuses réunions en 2025. Cette négociation visant à garantir une gestion durable du réseau gaz n'a pas pu être finalisée en 2025.

Ces travaux se poursuivent en 2026 et devraient permettre d'aboutir, au plus tard à la fin de l'année, à la signature de ce contrat unique qui facilitera le pilotage, le suivi et le développement du réseau de gaz.

Décembre 2025 : signature de l'avenant n°7 du contrat groupé

Le SDE22 et huit communes costarmoricaines renouvellent leur confiance à GRDF



Le 3 décembre 2025, Dominique Ramard, Président du SDE22, et David Colin, Directeur Territorial GRDF Bretagne, ont renouvelé, jusqu'en 2050, les contrats de concession gaz des communes de Bourseul, Broons, Lamballe-Armor, Perros-Guirec, Plédran, Pluduno (Val d'Arguenon), Saint-Brandan et Saint-Quay-Portrieux, en présence d'élus municipaux.

Ces contrats lient le SDE22, propriétaire des réseaux de gaz, et GRDF pour la distribution publique du gaz sur ces huit communes qui intègrent ainsi le contrat départemental "groupé" de concession gaz.

Ce contrat intègre un programme ambitieux de modernisation du réseau, qui s'étend à présent sur 184 km au cœur de ces 8 communes et permet à 4 246 clients particuliers et professionnels de poursuivre l'usage de cette énergie de plus en plus renouvelable.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

Le S.I. Génération II : on y est presque !

Le système d'information (SI) du SDE22, qui gère les données informatiques et les applications professionnelles, fête son quart de siècle. Malgré des adaptations régulières pour faire face à l'élargissement des missions du syndicat et à la croissance des effectifs, l'âge est là, et le SDE22 ne pouvait plus faire l'économie d'une évolution en profondeur, tant sur le plan matériel que sur celui des applications informatiques.

S'agissant des équipements, 2023 et 2024 ont permis la mise en place d'une salle informatique à l'état de l'art, la réfection complète du réseau local, et le remplacement des ordinateurs centraux et individuels.

Sur le plan applicatif (gestion du patrimoine, de la maintenance et des affaires), la migration se poursuit vers la suite applicative Next, éditée par la société SIRAP, présente dans de nombreux syndicats d'énergie.



A la clé, une application web accessible à tous (adhérents, entreprises, concessionnaires...), des processus métiers optimisés et sécurisés, et une meilleure visibilité sur le patrimoine et les affaires (réseaux, éclairage public, bornes de recharges de véhicules électriques, installations photovoltaïques, stations GNV...).

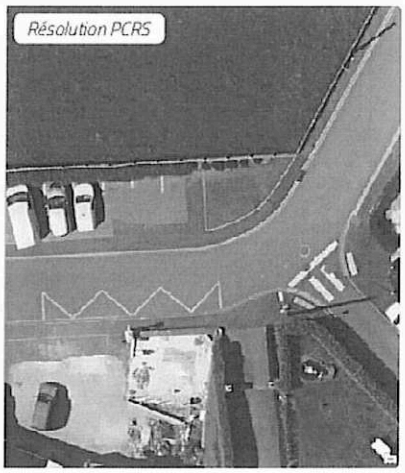
Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Le fond de plan commun (PCRS) a été réalisé à partir d'images du territoire datant de 2021/2022.

Afin de garantir sa cohérence avec la réalité du terrain, il est nécessaire d'identifier et d'intégrer les évolutions liées aux travaux réalisés depuis cette date.

Un travail de croisement de différentes sources de données (cadastre, observatoire foncier, images satellites, etc.) a été engagé pour repérer ces évolutions. Toutefois, cette démarche ne permet pas une identification exhaustive.





En complément, une plateforme web a été mise en place pour permettre aux collectivités de saisir directement les emprises de leurs travaux et ainsi contribuer à l'identification des besoins en mise à jour du PCRS. Elle est accessible à l'adresse suivante : **sig.sde22.fr**

Les usages pour les collectivités sont nombreux : suivi et sécurisation des travaux de voirie, appui aux interventions d'urgence, gestion des équipements communaux, et aide à la planification des aménagements et projets d'habitat.

Pour plus d'information : sig@sde22.fr



Infrastructures de communications électroniques

La prise de compétence concernant les fourreaux du réseau de communications électroniques, sur certains dossiers de travaux neufs, s'est accompagnée d'un travail de structuration des données, notamment sur le volet récolement, afin de faciliter la gestion du patrimoine et la mise en place des redevances d'utilisation.

Dans ce cadre, les entreprises de travaux doivent désormais fournir des données au format SIG, en remplacement des livrables en CAO. Cette évolution permet à la fois d'alimenter la cartographie et d'enrichir le patrimoine avec l'ensemble des caractéristiques attendues.

Afin de faciliter cette transition, un accompagnement ainsi que des outils libres ont été mis à leur disposition.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

Finances et Moyens Humains

En 2025, la direction administration, finances et ressources humaines a poursuivi sa structuration pour accompagner la montée en puissance du SDE22. L'intensification des flux financiers liés aux travaux et aux nouveaux services conduit à renforcer la fiabilisation du suivi analytique et à développer des outils de pilotage.

Côté humain, l'année a été marquée par 18 recrutements, traduisant le fort développement du syndicat. La direction a mis l'accent sur l'intégration des nouveaux arrivants et sur la formation des agents et des élus, favorisant cohésion et réactivité au sein des équipes.



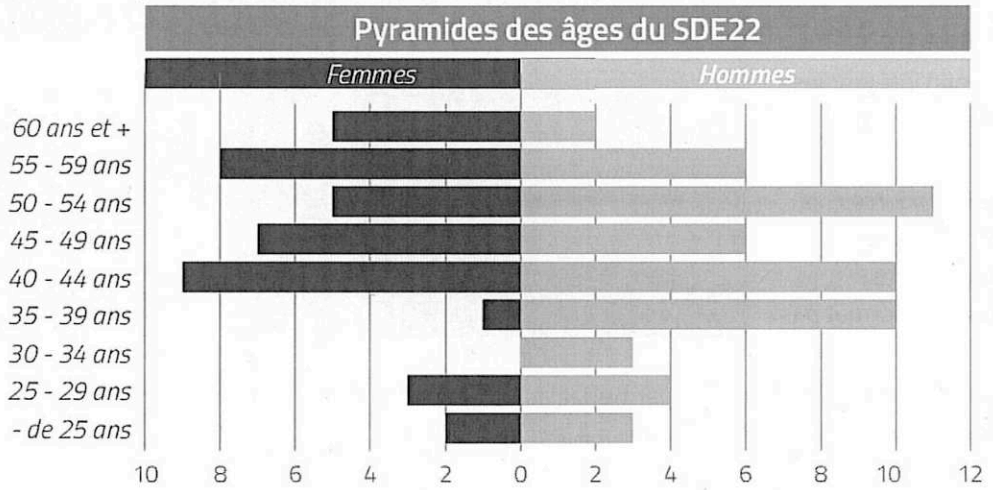
De nouvelles énergies rejoignent le SDE22. Tous ces nouveaux agents partagent un même objectif : accompagner les communes des Côtes-d'Armor au service de l'intérêt général.

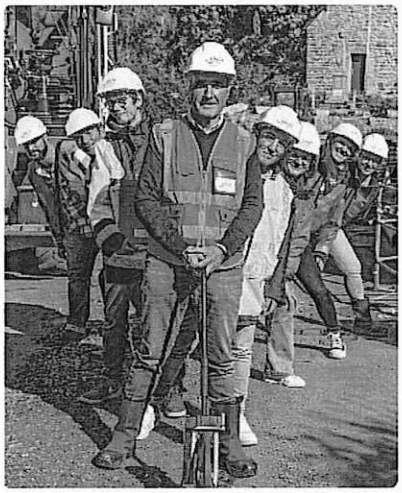
Les moyens humains

95 agents au 31 décembre 2025

(40 femmes et 55 hommes ▪ 5 apprentis)

Départ à la retraite ▸▸ Nadine Plassais - *Administration, finances et RH*





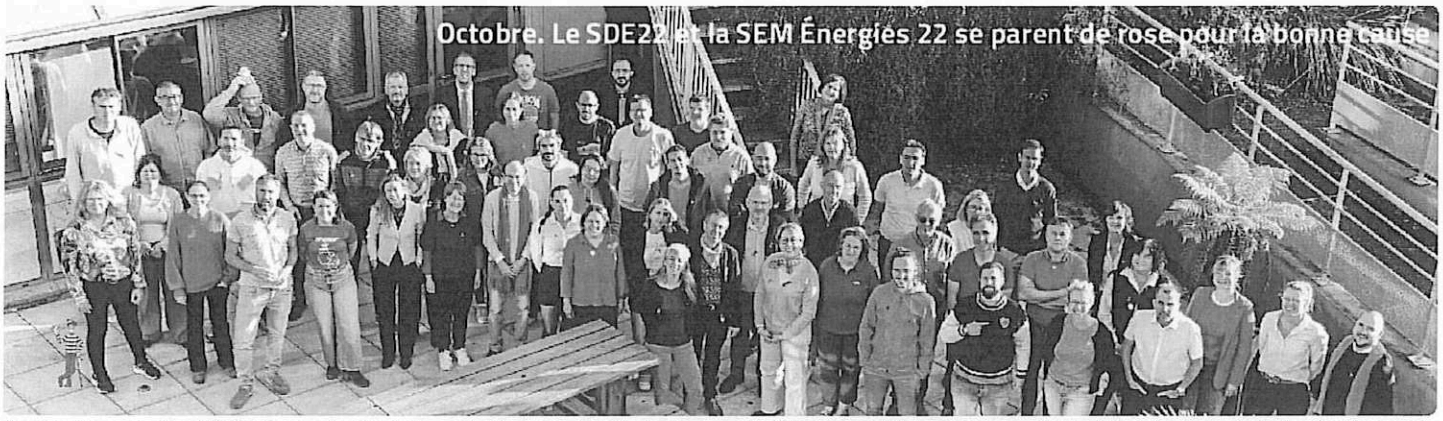
Formations des agents ▸▸ 442 jours de formation soit en moyenne près de 5 jours par agent et par an.

NOUVEAUX ARRIVANTS !

18 nouveaux agents sont arrivés au SDE22 en 2025

Direction ▪ *Jérôme MASSÉ* ▪ *Florian GRASS*
Infrastructures et réseaux ▪ *Isabelle LORTAL* ▪ *Estelle GOURVELLEC* ▪ *David ROUXEL* ▪ *Lucas CHEVÉ* ▪ *Ludivine LEGRAND* ▪ *Aurélien GRIVEAU*
Transition et usages énergétiques ▪ *Régis LOSSOUARN* ▪ *Jean-Baptiste CHOPIN* ▪ *Léa AUDURIER* ▪ *Maxime CROSNIER*
Administration, finances et RH ▪ *Valérie FALAIZE*
Juridique et concessions ▪ *Sophie JEGOU*
Informatique ▪ *Stéphane THERS*
Apprentissage ▪ *Mohamed Ali SOW (infrastructures et réseaux)* ▪ *François PLEDEL (infrastructures et réseaux)* ▪ *Juliette COUVREUR (transition et usages énergétiques)*

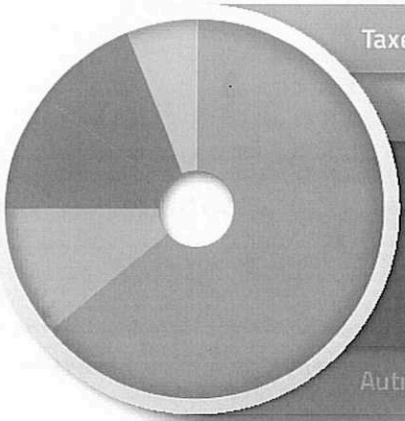
Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE


Octobre. Le SDE22 et la SEM Énergies 22 se parent de rose pour la bonne cause

Les agents se sont mobilisés pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Après un petit-déjeuner convivial, un parcours de marche et de course à pied a réuni les agents autour d'un même objectif : sensibiliser à la prévention et soutenir la lutte contre le cancer du sein. Un moment de partage et de solidarité, pour rappeler l'importance du dépistage et témoigner de notre soutien à toutes les personnes concernées.

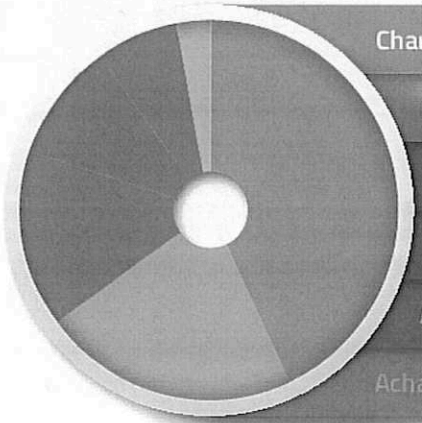
Les finances

Recettes de fonctionnement ▸▸ 19 933 320 €



Taxe sur l'électricité	12 723 377 €
Redevance de concession	2 135 698 €
Autres recettes	1 926 847 €
Participation des communes et EPCI pour maintenance éclairage public	1 838 437 €
Autres produits de gestion courante	1 308 962 €

Dépenses de fonctionnement ▸▸ 12 956 372 €

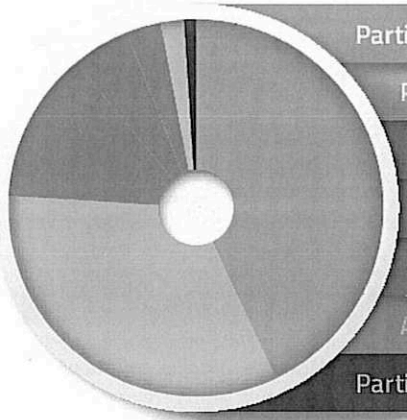


Charges de personnel et frais assimilés	5 604 216 €
Entretien éclairage public	2 802 197 €
Charges générales	1 933 322 €
Reversement taxe sur l'électricité	1 252 374 €
Autres dépenses	974 159 €
Achats d'énergie	390 105 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

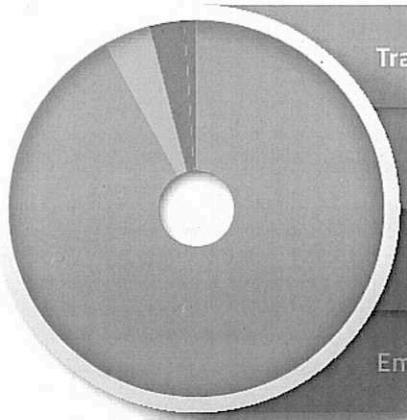
Finances et Moyens Humains

Recettes d'investissement ▸▸ 39 553 075 €



Participation du FACÉ	17 087 309 €
Participation des collectivités membres	13 052 167 €
Autres participations	5 220 322 €
Emprunt et cautions	1 900 500 €
FCTVA	1 440 810 €
Avances et opérations pour compte de tiers	777 963 €
Participations SPL et IEL	74 005 €

Dépenses d'investissement ▸▸ 47 177 042 €



Travaux	45 555 306 €
Participation en capital SEM	2 013 000 €
Divers	1 458 736 €
Emprunts et dettes assimilées	150 000 €

✦ (1) EP = éclairage public ✦ (2)FACÉ = financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale ✦ (3)SEM = société d'économie mixte ✦ (4)SPLET = voir page 15



Recettes et dépenses par activité

Le déficit de l'année 2025 de 647 020 € est couvert par le résultat excédentaire reporté.

	Recettes	Dépenses
Infrastructures et Réseaux	30 464 331 €	31 737 444 €
Éclairage Public et Patrimoine	10 671 447 €	14 523 168 €
Mobilités	840 329 €	1 362 536 €
Efficacité énergétique	598 559 €	1 119 887 €
Production EnR	53 881 €	133 608 €
Participations (SEM, SPLET, IEL)	74 005 €	2 013 000 €
Moyens transversaux	16 783 843 €	9 243 774 €
TOTAL	59 486 395 €	60 133 415 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

Un nouveau site internet en mars 2026

Fruit d'une année de travail, ce projet a mobilisé de nombreux agents du Syndicat à différentes étapes. Entièrement repensé, ce nouveau site se veut plus moderne, plus clair et plus accessible. Il a été conçu pour valoriser nos actions, renforcer notre visibilité et faciliter l'accès à l'information pour nos partenaires, les collectivités et les usagers.

Au programme : une navigation simplifiée et intuitive, un site optimisé pour tous les supports (y compris mobiles), une mise en avant renforcée de nos projets et expertises ; un outil pour mieux comprendre notre structure et nos missions.

Plus qu'un simple site, c'est une véritable vitrine de notre engagement au quotidien.



Les Lettres d'information

Le SDE22 diffuse auprès des agents, des élus, des mairies et de l'ensemble de ses partenaires une lettre d'information qui reprend l'actualité et les temps forts du Syndicat.

Les réseaux sociaux

Le SDE22 est présent sur les réseaux sociaux LinkedIn et YouTube.

La page LinkedIn du Syndicat compte 1 800 abonnés. Elle informe sur les événements et rencontres organisés par le Syndicat, sur les travaux, les chantiers en cours.

La page YouTube permet de visionner les dernières vidéos publiées par le SDE22 (chantiers réalisés, reportages, webinaires...).

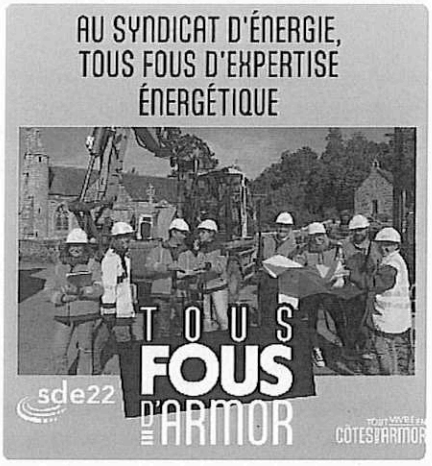
www.youtube.com/@SDE-22

Tous fous d'Armor !

Le SDE22 s'est inscrit dans la campagne de promotion de Tout vivre en Côtes d'Armor impulsée par Côtes d'Armor Destination et intitulée "Tous fous d'Armor".

Au Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor, on est tous fous d'expertise énergétique !

Nos atouts : de l'énergie positive et un bel engagement de nos agents et de nos élus au service des communes et intercommunalités des Côtes d'Armor.



Le classeur des missions

Le "classeur des missions et des interventions" du SDE22 est un outil au service des élus et des agents des collectivités dans leurs projets de modernisation ou d'adaptation des réseaux électriques, d'éclairage public, de gaz et de télécommunications, mais aussi dans le domaine de la transition énergétique : maîtrise des consommations d'énergies, production d'énergies renouvelables locales sur vos territoires, décarbonation de la mobilité...

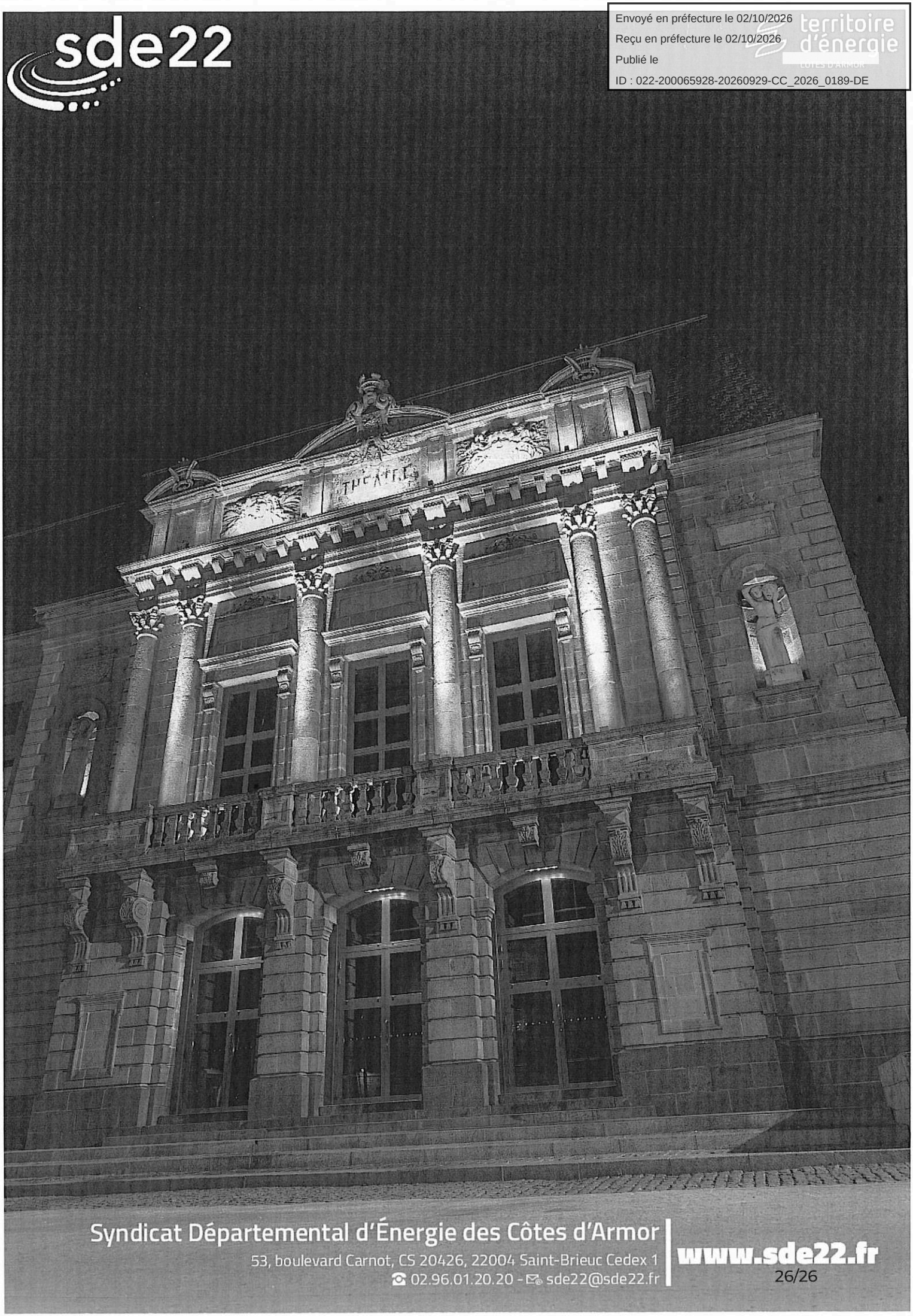
Pour chaque type d'intervention, ce classeur détaille l'accompagnement proposé par le SDE22, les interlocuteurs privilégiés et les modalités financières associées à chaque projet.

Les différentes thématiques abordées font l'objet d'une mise à jour annuelle. L'ensemble de ce classeur des missions et des interventions est à retrouver sur le site internet du SDE22 - www.sde22.fr - sous la rubrique "Ressources". Chaque chapitre, sous chapitre ou fiche thématique sont téléchargeables et imprimables.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0189-DE

sde22

territoire d'énergie
CÔTES D'ARMOR



Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor
53, boulevard Carnot, CS 20426, 22004 Saint-Brieuc Cedex 1
☎ 02.96.01.20.20 - ✉ sde22@sde22.fr

www.sde22.fr